

République Française
Département Charente
Salles d'Angles

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/09/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	12	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous préfecture de Cognac

Le :

Et

Publication ou notification du :

L'an 2023, le 5 Septembre à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune de Salles d'Angles s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur GÉRON Marcel, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 31/08/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 31/08/2023.

Présents : M. GÉRON Marcel, Maire, Mmes : BAURÉ-BOUTHOLEAU Corinne, BELLENGUEZ Régine, BONNORON Christine, MICHEL Céline, PARTAUD Ingrid, VAN LANDEGHEM Florence, MM : LACROIX-PERRIN Rodolphe, MERY Olivier, MOUGIN Brice, MOURGERE Géraud, RONDEAU Bernard

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme VARACHAUD Annie à Mme BAURÉ-BOUTHOLEAU Corinne, MM : BELLAVOINE Paul à M. GÉRON Marcel, LACROIX Hervé à M. MERY Olivier

A été nommé(e) secrétaire : Mme BONNORON Christine

2023-10-04 – Avis sur le projet de la SASU REMY PIRON, Angeac-Champagne.

Monsieur le Maire fait part de la demande d'autorisation environnementale, présentée par la SASU REMY PIRON, concernant la construction de deux nouveaux chais de stockage d'alcools et la régularisation de la situation administrative de son site sur la commune d'Angeac-Champagne. Une enquête publique se déroule depuis le 28 mars jusqu'au 12 septembre 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, n'a pas d'observation particulière et émet un avis favorable sur la demande présentée.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 07/09/2023
Le Maire
Marcel GÉRON

